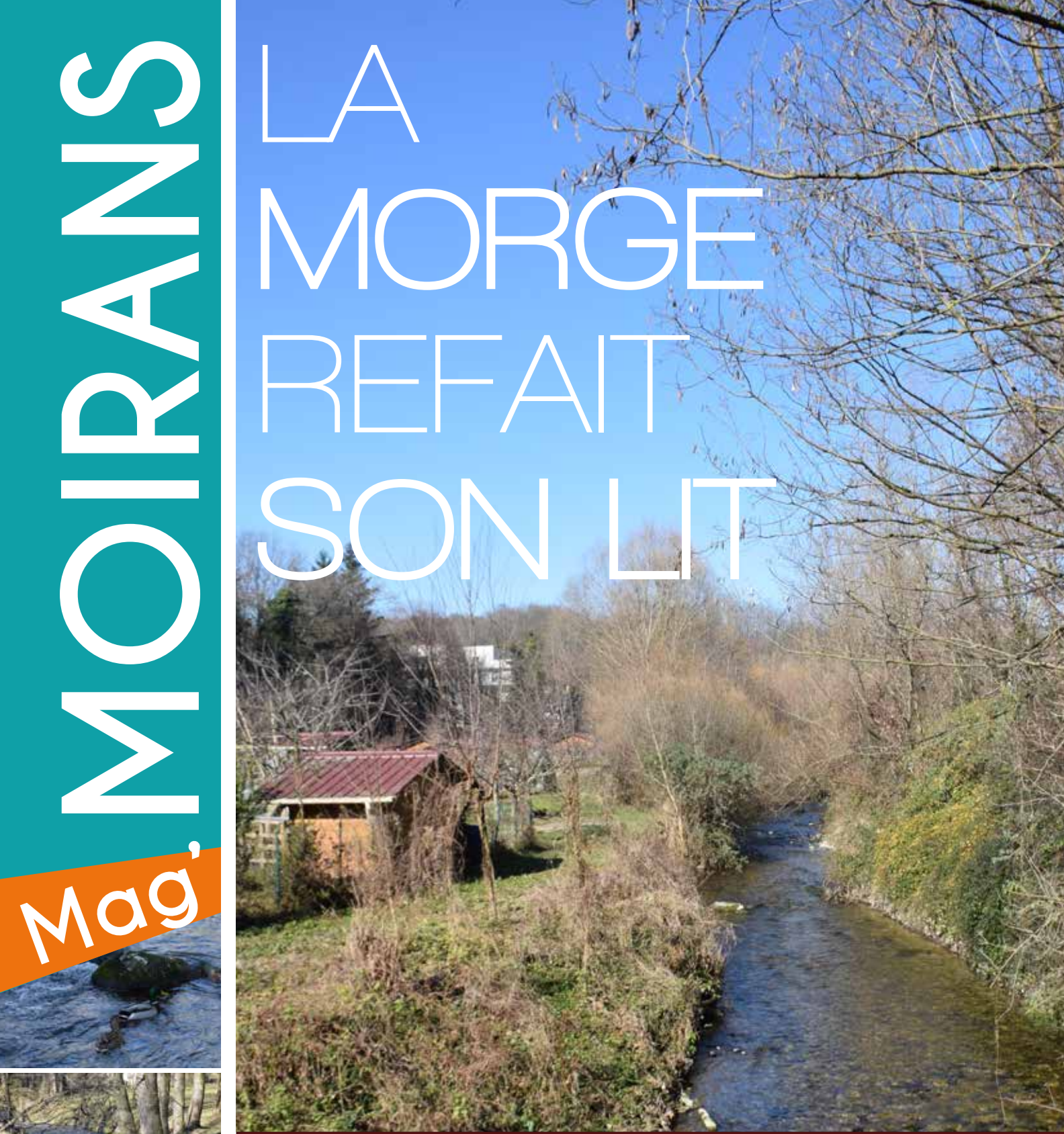


# MOIRANS

Mag.

LA  
MORGE  
REFAIT  
SON LIT





La Morge, rivière emblématique de la commune, va retrouver un visage naturel et paysager dans la partie Nord de son lit. Un projet mené par le Syndicat Mixte des Bassins Hydrauliques de l'Isère (SYMBHI) qui va engager le réaménagement, le reméandrage et l'abaissement de son seuil.

### Les objectifs du projet

- Protéger Moirans des inondations
- Préserver et restaurer les milieux aquatiques
- Améliorer l'aspect paysager de la Morge
- Développer l'accès et la promenade au bord de la rivière

Pour la Commune, ce projet ambitieux va permettre aux Moirannaises et aux Moirannais de se réapproprier cette rivière emblématique de la ville.

La Commune de Moirans a souhaité que le projet impacte le moins possible les usages de jardins proches de la rivière, tant pendant la phase travaux qu'après la réalisation des aménagements.

### Un lit de rivière à repenser

Le diagnostic est sans appel, la rivière souffre. Les aménagements du passé ont vieilli. Les berges sont usées, les espèces végétales invasives ont prospéré mettant à mal la biodiversité, le risque inondation s'est accrue avec des ouvrages inadaptés et obsolètes.

Pour y remédier, des travaux vont s'engager à Moirans à l'été 2023 sur un tronçon compris entre la RD1085 et la pont de la Violette.

Restaurer, aménager, renaturer : trois enjeux majeurs pour la Morge et un défi pour le SYMBHI chargé de réaliser un ambitieux programme d'aménagements à Moirans, et en amont sur près de 2.5 km.



## Quatre grands défis à relever

### Améliorer la gestion de l'eau

Rétablissement du fonctionnement naturel de la rivière. Abaissement de la ligne d'eau en cas de crue et suppression de la zone inondable entre la Morge et la rue Barjon soit 5 entreprises, des locaux techniques et la déchetterie.

### Retour à la nature

Traitement des espèces invasives.  
Valorisation paysagère du site.

### De nouveaux méandres

Une morge redessinée avec des courbes et une pente retravaillée qui vont réguler le volume et la vitesse d'eau.

### Des cheminements restaurés

Des berges nettoyées et un nouveau chemin piétons pour des promenades familiales.



Crédits : images issues du film « une nouvelle gestion des rivières arrive à l'heure de la Gemapi réalisation : agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse / Big Bang Communication



## Les attentes de la municipalité intégrées au projet

**Limitier les nuisances du chantier :** un plan de circulation assurant une boucle et évitant les croisements et les risques d'accident, 5 jardins situés sur la Morge seront déplacés, une entrée dans les jardins préservée, des sorties de chantier sur des accès sécurisés

**Limitier les impacts futurs sur les jardins et les riverains :**

6 jardins individuels et la parcelle collective seront relocalisés après travaux, les accès et le fonctionnement seront réaménagés dans le cadre d'un nouveau chemin, accès aux berges interdit, le forage du puits sera conservé

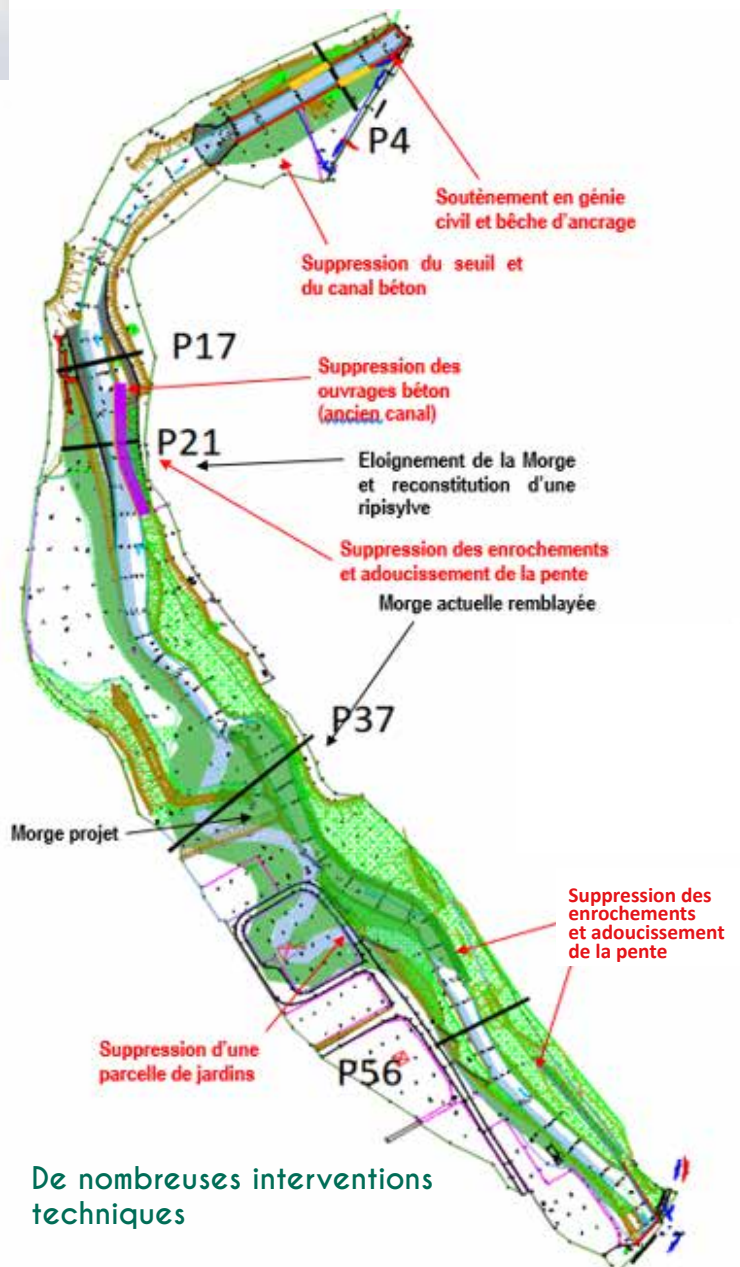
**Assurer la continuité de fonctionnement des jardins :**

des cheminements sécurisés seront aménagés et resteront indépendants du chantier,

**Aménager les accès à la rivière pour les habitants :** des berges plus accessibles, réaménagées et une liaison nord sud créée à partir du Jardin des Violettes.

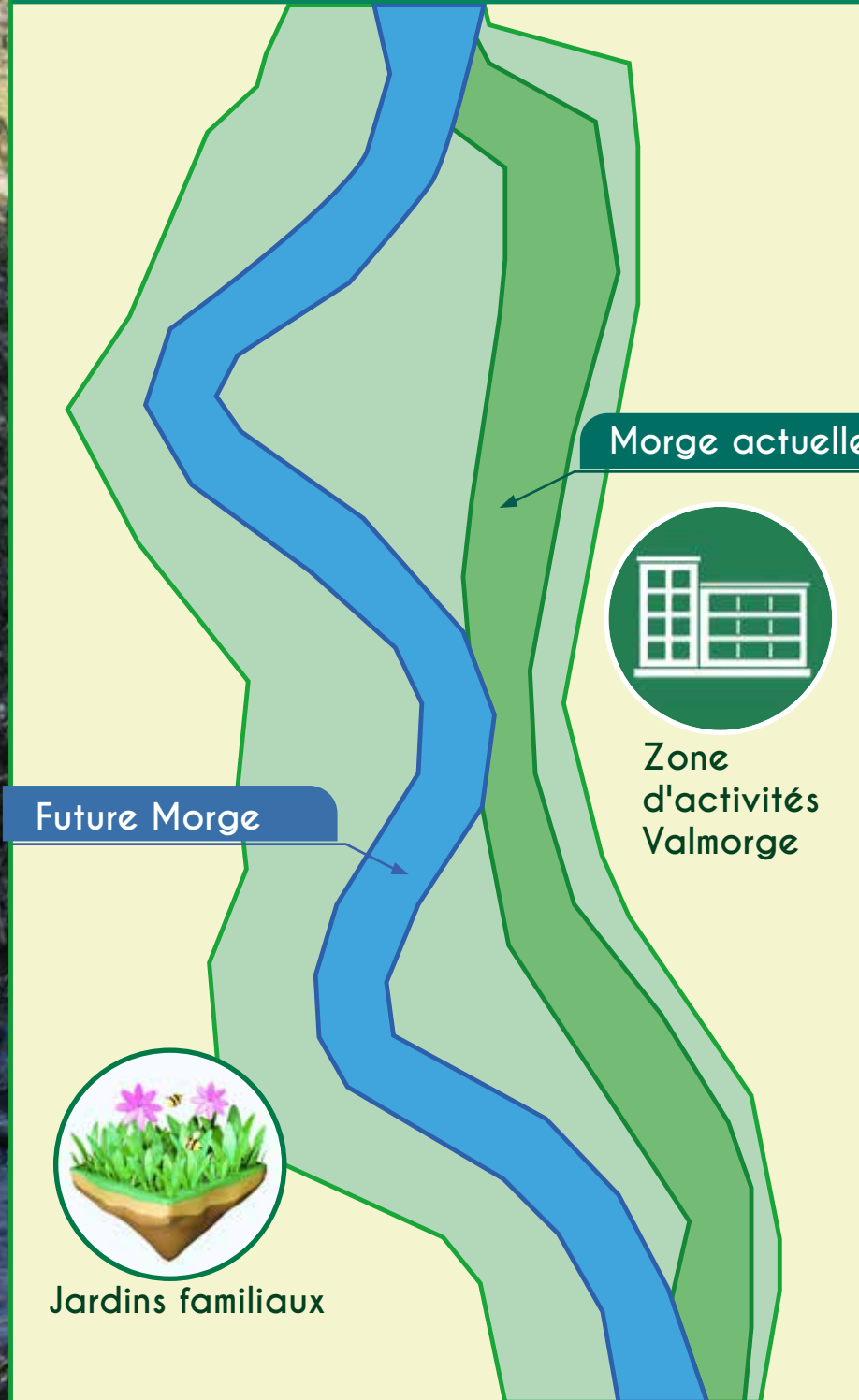
Concier avec les jardiniers et les pêcheurs : des réunions et des temps sur site ont été organisés

**Le projet retenu au final intègre ces différentes exigences :** plus de nature, jardins préservés et futurs accès et cheminements prévus.



De nombreuses interventions techniques

# L'évolution du lit de la Morge



Démarrage prévisionnel des travaux deuxième semestre 2023 pour 4 mois



## Mieux prévenir les inondations à Moirans : le PPRI Morge en cours de réécriture

Les crues de la Morge sont de type torrentiel. Leur dangerosité est liée à une augmentation brutale du débit (fortes pluies, fonte des neiges) et de la vitesse du cours d'eau, dans un intervalle de temps très court.

Ces crues peuvent générer un important transport de matériaux, tels que sédiments, bois morts, galets, etc. Leur accumulation éventuelle au niveau des ponts crée de petits barrages dont la rupture provoque une arrivée soudaine d'eau chargée en matériaux, appelée lave torrentielle.

À Moirans, les secteurs les plus vulnérables sont les Petites Îles, les Îles, les Vernes et le bourg (du quartier Champlong à l'avenue Marius Chorot). Par le passé des crues se sont produites dans certains secteurs, notamment en décembre 1991 où des maisons et des caves ont été inondées.

En juin 2002, la Morge a également endommagé ses berges sur une centaine de mètres.

Depuis 2003, Moirans est doté d'un plan de prévention du risque inondation de la Morge (PPRI Morge) ; cette



cartographie, établie par l'état comporte un zonage réglementaire délimitant des zones exposées ou non exposées aux crues. Elle définit des mesures de prévention, de protection et de sauvegarde, ainsi que des mesures d'aménagement, d'utilisation ou d'exploitation des constructions et des ouvrages.

Il est annexé au PLU afin de règlementer la construction en zone inondable. Il va être réactualisé.

Ce PPRI Morge est consultable en mairie et sur le site internet - <https://www.ville-moirans.fr/ville-ecologique/risques-majeurs/>

### Le regard des pêcheurs sur le projet

La Morge est classée rivière de première catégorie, c'est à dire naturellement peuplée en majorité de salmonidés, principalement des truites Fario. On y trouve également des chabots, des vairons, des chevesnes et des barbeaux. Dans la plaine en aval de Moirans, on trouve aussi des poissons blancs, gardons, ablettes, etc.

Le Symbhi (Syndicat mixte du bassin hydrologique) va réaliser des travaux de réhabilitation du lit de la rivière à Moirans au niveau des Jardins communaux et de la Patinière sur Saint Jean-de-Moirans. L'objectif de ces travaux étant de recréer des méandres sur la rivière tout en élargissant son lit afin d'éviter ou de limiter les effets dévastateurs des crues. Le second objectif est de permettre la libre circulation des poissons vers l'amont afin de préserver la biodiversité en supprimant les seuils et ouvrages gênant la libre circulation des poissons. Le début des travaux est prévu **mi-août 2023**.

Une pêche électrique de sauvegarde est prévue dans les zones concernées avant les travaux, les poissons capturés seront relâchés dans des zones choisies par la Fédération de pêche. Des filets barrages seront mis en place pour la durée des travaux afin d'empêcher le passage des poissons dans les zones de travaux qui seront impérativement terminés **avant le 15 octobre**, de manière à ne pas gêner le frais des poissons.

Le milieu aquatique devrait être reconstitué dans les deux à trois ans suivant les travaux. Des plantations d'arbres aux essences rigoureusement sélectionnées seront faites sur

les nouvelles berges qui seront également végétalisées. La reconstitution et l'étanchéité du fond de rivière par dépôts des limons et sédiments sera faite naturellement dans les deux à trois ans suivant les travaux. La zone de travaux prévue à Moirans est classée « No kill », la pêche y sera bien sûr interdite jusqu'à ce que le milieu aquatique soit complètement reconstitué.





## Un nouveau chemin piéton le long de la Morge

Visite de terrain pour les élus et les services **mardi 28 février** pour caler le futur tracé et les travaux de création d'une liaison piétonne entre la RD 1092 (arrêt Cholet) et le Parc Martin.

Le reméandrage de la Morge est une opportunité pour offrir un cheminement doux, sécurisé aux Moirannais et Moirannaises de tous âges. Il permettra de rejoindre le Centre Bourg à travers les espaces naturels et résidentiels de cette partie de la commune.

Ce futur chemin piéton passera ainsi par le Jardin des Violettes réalisé par Blain Immobilier – longeant l'ancienne allée cavalière préservée-et les Jardins familiaux pour déboucher à proximité du Parc Martin.

Un tracé simple pour les futurs utilisateurs mais complexe à concrétiser, car le chemin va traverser plusieurs parcelles de terrain. Les élus référents se sont donc rendus sur site pour faire le point sur les dernières décisions à prendre avant le lancement des réalisations.

En parallèle, la création d'un trottoir sur la RD permettra de rejoindre en toute sécurité l'arrêt de bus à partir du Jardin des Violettes.

**Livraison du chemin et du trottoir : dernier trimestre 2023.**



## Mot de l'élue



### Christine Bricoteaux

*Conseillère municipale déléguée coordinatrice à la protection de l'environnement, agriculture et biodiversité, santé alimentaire.*

*"Le reméandrage consiste à remettre un cours d'eau dans ses anciens méandres ou à créer un nouveau tracé sinueux se rapprochant de son style fluvial naturel.*

*Outre les objectifs hydromorphologiques ayant pour but de lutter contre les crues, reméandrer la Morge permettra d'atteindre des objectifs écologiques. Il permettra notamment d'améliorer la biodiversité de la Morge en diversifiant les habitats naturels et les milieux associés, ainsi que la qualité de son eau en facilitant sa capacité à s'auto-épurer.*

*Il permettra également de valoriser le paysage ainsi que les activités récréatives de la zone reméandree, tout en contribuant à la réduction du risque inondation menaçant potentiellement les riverains.*

*Pour finir, c'est la résilience de tout l'écosystème Morge qui est attendue et par conséquent la limitation des coûts de gestion. Nous remercions l'association des pêcheurs qui est amenée à prendre en charge un certain nombre d'actions le temps de reconstituer l'écosystème permettant d'accueillir à nouveau des poissons sur ce secteur (notamment le fonds de la rivière)".*